

LE P'TIT VERT

Le mag' semestriel de l'USTOM

N°9 - Juin 2025

Zoom sur ...

... la valorisation des déchets

Les actions du syndicat

Réduire les tonnages de tout-venant et d'ordures ménagères résiduelles envoyés à l'enfouissement avec :
- des tests de surtri et la mise en place de la collecte de nouveaux flux en déchèterie ;
- le déploiement de solutions de compostage individuelles et collectives ;
- de nouvelles signalétiques pour améliorer le geste de tri.

On vous dit tout sur ...

... le centre de tri Trivalo 33 : les matières recyclées, les technologies, les erreurs de tri fréquentes, les refus de tri enregistrés sur l'année 2024.

Prévenir & réduire ...

... les emballages recyclables envoyés à l'enfouissement : que deviennent-ils lorsqu'ils sont correctement triés ?

Édito

En 2024, 61 % des déchets collectés sur le territoire de l'USTOM ont été valorisés : pour 35 % en matières recyclées, pour 7 % grâce au compostage, et pour 19 % via la valorisation énergétique. Ces résultats sont le fruit d'une politique ambitieuse menée depuis plus de dix ans, en lien étroit avec les communes, les élus et les habitants.

Cependant, 39 % des déchets sont encore enfouis. Derrière ce chiffre se cache une réalité : trop de déchets recyclables ou compostables se trouvent encore dans les bacs d'ordures ménagères, faute de tri. Or, chaque erreur représente une ressource perdue, un surcoût de traitement et un impact environnemental évitable.

Pour inverser cette tendance, l'USTOM a adopté un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) à l'horizon 2030. Il fixe une feuille de route claire : renforcer la prévention, encourager le compostage, développer la valorisation en déchèterie et soutenir la valorisation énergétique.

Les solutions sont là : mise en place de composteurs individuels et collectifs, de nouvelles signalétiques en déchèterie et en points d'apport volontaire, développement de l'application Montri pour localiser les équipements... L'USTOM accompagne concrètement les usagers vers un tri plus simple et plus efficace.

Chaque geste compte. Trier ses emballages, composter ses restes alimentaires, apporter ses objets en déchèterie, aux associations ou en recyclerie... Autant de réflexes qui, mis bout à bout, peuvent faire toute la différence.

Continuons à faire du tri une habitude et de la réduction des déchets un objectif partagé. En 2025, attei-
-gnons ensemble l'objectif national de 65 % de valorisation matière.



Fabrice Michel
Premier adjoint au maire de Sainte-Terre
& Premier vice-président de l'USTOM
chargé de la commission collecte,
traitement et exploitation



Les actions de l'USTOM

Réduire les tonnages de tout-venant envoyés à l'enfouissement

Au début de l'année 2024, **quatre essais de surtri** ont été réalisés sur le site de Massugas. Ces opérations ont révélé un fort potentiel de valorisation : **environ 45 % des déchets actuellement jetés dans les bennes de « tout-venant » en déchèterie pourraient être triés et revalorisés, plutôt que d'être enfouis.**



Fort de ce constat, l'USTOM a lancé une **collecte expérimentale de tout-venant incinérable** sur la déchèterie de Pineuilh. L'objectif était de tester la faisabilité d'un surtri généralisé sur l'ensemble du territoire.

Une étude complémentaire portant sur la **mise en œuvre de la filière REP** pour les **produits et matériaux de construction du bâtiment a également été menée.** Elle devrait déboucher sur l'installation de bennes dédiées à la collecte du plâtre, des huisseries et des plastiques durs d'ici à la fin de l'année.

Réduire les tonnages d'ordures ménagères résiduelles envoyées à l'enfouissement



Déployer des solutions de compostage : le compostage est une solution simple et efficace pour réduire le volume des ordures ménagères résiduelles tout en revalorisant les restes de repas et les végétaux du jardin localement.

Avancement du déploiement depuis janvier 2022 :

- 2400 composteurs individuels distribués ;
- 27 composteurs collectifs installés ;
- 11 composteurs pédagogiques installés ;
- 4 composteurs collectables installés.

Retrouvez la carte interactive des composteurs installés sur l'application mobile multiservices Montri.
Obtenez un composteur individuel en déchèterie ou en atelier compostage :
www.ustom.fr/atelier-de-sensibilisation-au-compostage

Une nouvelle signalétique pour faciliter le tri ...

... en déchèterie : opérationnelle sur le site de Saint-Magne-de-C. depuis sa réouverture le 15 avril 2025, elle sera déployée sur l'ensemble des déchèteries du territoire à l'automne.
... en points d'apport volontaire : elle est mise en place progressivement sur les PAV du territoire.
Ces signalétiques ont été pensées afin de faciliter et d'encourager le geste de tri.









Le symbole du tri



Depuis le 1er janvier 2022, le logo **Info-tri** est obligatoire sur tous les emballages ménagers et les papiers.
Son objectif ? Faciliter le geste de tri, car 4 Français sur 5 disent avoir des doutes au moment de jeter, selon l'éco-organisme Citeo.

Ce marquage comprend le logo Triman, qui signale qu'un produit est recyclable, suivi d'une signalétique en deux parties :

- Les éléments à trier (emballage, bouchon, notice, etc.) ;
- Le lieu de tri adapté (bac de tri, déchèterie, magasin, recyclerie ou association, etc.).

La brève ...



La valorisation énergétique permet de récupérer l'énergie produite lors du traitement des déchets pour la réutiliser sous forme de chaleur, d'électricité ou de carburant.

Deux grands procédés de valorisation énergétique existent :
- Le traitement thermique des déchets (incinération, co-incinération, pyrolyse, gazéification), qui permet de produire de l'énergie à partir de déchets non recyclables.
- La valorisation du biogaz, issu notamment des installations de stockage de déchets non dangereux ou de la méthanisation des biodéchets.

D'ici 2028, plus de 30 TWh pourraient être produits chaque année en France à partir de déchets non recyclables, soit l'équivalent de six réacteurs nucléaires. Source : FNADE

On vous dit tout sur...

Le centre de tri Trivalo 33 de Paprec : un tri de haute précision

Sur le site d'Illats, les déchets recyclables issus des bacs jaunes sont triés par matière grâce à une chaîne alliant technologies de pointe et intervention humaine. Dix grandes familles de matériaux sont séparées : plastiques (PET, PE/PP, PEHD), papiers, cartons, métaux ferreux et non ferreux (y compris les petits aluminiums comme les capsules de café).





Des erreurs de tri de plus en plus importantes :
- 1 345 tonnes de refus enregistrées en 2024 ;
- Un taux de **refus de tri*** de 32 % en constante augmentation.

Chaque habitant trie en moyenne 63,7 kg de déchets par an, mais ce chiffre est trompeur : une fois les erreurs éliminées au centre de tri, seuls 43 kg/hab./an sont réellement valorisés.



** Le refus de tri désigne l'ensemble des déchets déposés par erreur dans les bacs de tri, qui ne peuvent pas être recyclés. Ces déchets sont écartés lors du tri et envoyés en enfouissement ou en incinération.*

Erreurs de tri fréquentes :
... déchets compostables :
- Mouchoirs, sopalin et serviettes en papier,

... déchets revalorisables en déchèterie :
- Textiles (vêtements, chaussures, tissus) ;
- Pots de fleur en plastique ;
- Objets et bouteilles en verre.

Pour un geste de tri efficace et utile, présentez les emballages vides et en vrac :
N'imbriquez pas les déchets recyclables dans le bac de tri : les machines ne peuvent pas les séparer.

Prévenir et réduire...

... les emballages recyclables envoyés à l'enfouissement

Que deviennent les emballages recyclables une fois collectés ?

25 bouteilles d'eau = 1 polaire

22 boites de conserve = 1 boule de pétanque

10 briques de lait = 1 rouleau de papier toilette

10 kg de papier = 9 kg de papier recyclé

250 canettes = 1 cadre de vélo

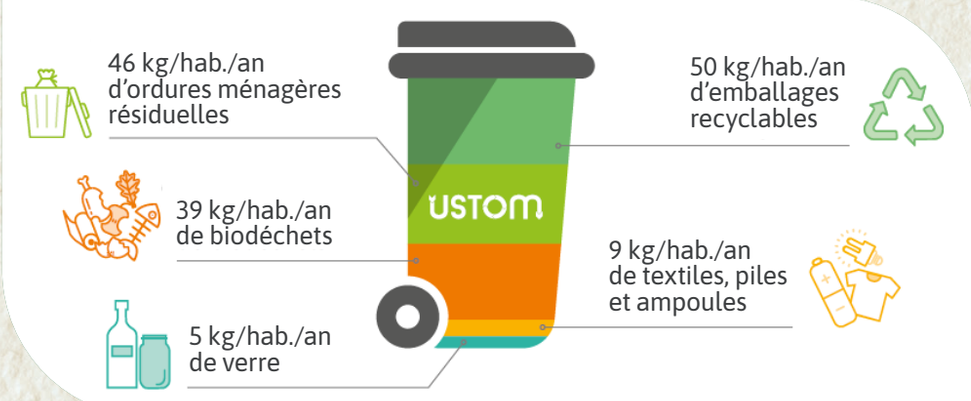
120 bouteilles d'huile = 1 arrosoir

2000 flacons = 1 bac de collecte

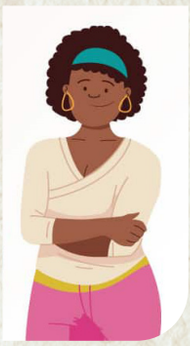
300 boites de céréales = 1 carton d'emballage

Aujourd'hui, 1 emballage sur 2 reste à trier.
Cela représente en moyenne 50 kg d'emballages recyclables jetés dans le bac d'ordures ménagères par an et par habitant.

Plus vous triez, moins vous jetez : réduisez vos déchets et vos levées !



Paroles d'usagers



Sylvie, Habitante de Mouliets-et-Villemartin

« Depuis deux ans, nous avons changé nos habitudes, et aujourd'hui, nous sortons notre bac d'ordures ménagères moins de 5 fois par an.

Dans la cuisine, nous avons aménagé un coin tri avec deux grands bacs pour les emballages recyclables et le verre, et une petite poubelle, format salle de bain, pour les ordures ménagères.

Nous avons aussi un composteur au fond du jardin pour les épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café... Le bioseau reste sur le rebord de la fenêtre et nous le vidons régulièrement. C'est simple à gérer, et parfait pour nourrir notre potager ! ».

Bulletin semestriel de l'USTOM /// Directeur de publication : Christian MALANDIT-SALLAUD
Responsable de la rédaction : Christophe MIQUEU /// Dépôt légal : Juin 2025
2093 route de la Confrérie - 33790 Massugas /// 05.57.84.00.20

USTOM
TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN